

Délibération

n°2025-41

Objet : Tarification de la mission d'accompagnement des parcours professionnels

Séance du : 30 juin 2025

Président de séance : Philippe LOCATELLI

Date de la convocation : 16 juin 2025 **Secrétaire de séance** : Gérard REVELLIN

Nombre de membres titulaires en exercice le jour de la séance : 35

	Présent(e)	Représenté(e) par	Excusé(e) donne pouvoir à	Excusé(e)
	19	0	11	5
<u>Collège représentant les communes affiliées</u>				
LOCATELLI Philippe,	X			
DI FOLCO Catherine,			x P. LOCATELLI	
COMBET Damien,	X			
LUTZ Sophie,	X			
STARON Catherine,	X			
REVELLIN Gérard,	X			
BRUNEAU Nathalie,	X			
MICHAUD Maryse,			x N. BRUNEAU	
ARCOS Sébastien,			x S. LUTZ	
ASTRE Joëlle,	X			
BALDIVIA Dominique,				X
BALLESIO Pierre,	X			
DECHAMPS Véronique,	X			
FARNOS René,	X			
FRESSYNET Pierre,	X			
GALLET Christian,			x G. REVELLIN	
GAVAULT Yves,	X			
ODO Xavier				X
PERRUSSEL-BATISSE Josée			x C. STARON	
TISSOT Philippe	X			
VINCENT Max				X
ZANNETTACCI Pierre-Jean	X			
DUTHEL Gilles			x D. COMBET	
MALOSSE Daniel	X			

	Présent(e)	Représenté(e) par	Excusé(e) donne pouvoir à	Excusé(e)
<u>Collège représentant les communes non affiliées</u>				
BOSETTI Laurent			x B. ARTIGNY	
GLÜCK Olivier			x P. FRESSYNET	
CORSALE Doriane			x P. TISSOT	
<u>Collège représentant les établissements publics non affiliés</u>				
PUBLIÉ Martine				X
BOULARD Valérie			x Y. GAVAULT	
<u>Collège représentant la Métropole de Lyon et le Département du Rhône</u>				
ARTIGNY Bertrand	X			
KHELIFI Zémorda			x PJ ZANNETTACCI	
Pascale CHAPOT	X			
<u>Collège représentant la Région Auvergne Rhône-Alpes</u>				
MOROGÉ Jérôme	X			
PACCAUD Mickael				X
CRUZ Sophie	X			

Était excusée madame Noëlle SCARAFIA, Responsable du SGC BRON.

Ont assisté à cette réunion :

Olivier DUCROCQ, Directeur général des services
Philippe GÉRARD, Directeur général adjoint
Guillaume GONON, Directeur du pôle Santé
Nadège NOËL, Directrice du pôle Recrutement mobilité

Depuis mars 2014, le service Emploi du Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon assure des prestations d'accompagnement des parcours professionnels pour les agents territoriaux.

Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités et de leurs agents, le catalogue des interventions comprend aujourd'hui 8 prestations qui sont les suivantes :

- Entretien diagnostic
- Bilan de compétences
- Accompagnement individuel à la mobilité professionnelle
- Analyse de la situation professionnelle
- Accompagnement à la prise de fonction ou à la reprise d'activité
- Bilan mi-carrière
- Bilan managérial
- Accompagnement sur mesure

Les missions sont proposées à toutes les collectivités et établissements publics du Rhône et de la Métropole de Lyon dans le cadre du socle commun de compétences ou à la carte.

Les tarifs de ces prestations ont fait l'objet d'une augmentation au 1^{er} janvier 2021. Afin de tenir compte du coût réel de la prestation, en augmentation au regard

notamment de la hausse des coûts de personnel et de l'inflation, tout en restant attractif pour les collectivités et établissements publics, il apparaît nécessaire de pouvoir revaloriser ces tarifs (de l'ordre de 10-15%) à compter du 1^{er} janvier 2026.

Vu le Code Général de la Fonction Publique

Vu le décret n°85-643 du 26 juin modifié relatif aux centres de gestion

Considérant la nécessité de concilier les impératifs d'équilibre financier des missions optionnelles du cdg69 et de réponse aux besoins spécifiques des collectivités et établissements publics

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : de fixer, pour les conventions conclues à compter du 1^{er} janvier 2026, le montant de la participation aux missions d'accompagnement des parcours professionnels comme suit :

Tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2026	Collectivités affiliées	Collectivités non affiliées
Entretien diagnostic	138 €	184 €
Bilan de compétences	1 200 €	1 596 €
Accompagnement à la mobilité professionnelle	Inclus dans la cotisation obligatoire	495 €
Analyse de la situation professionnelle	372 €	495 €
Bilan mi-carrière	620 €	825 €
Accompagnement à la prise de fonction ou à la reprise d'activité	372 €	495 €
Bilan managérial	620 €	825 €
Accompagnement personnalisé (dont groupes d'analyse de la pratique)	69€ / heure	92€ / heure


Article 2 : d'approuver les conventions annexées à la présente délibération et autoriser le Président à les signer

Article 3 : d'imputer les recettes résultant de cette mission au budget principal

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 30 juin 2025

Le Président,


Philippe LOCATELLI